



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
TIR A L'ARC 37

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE SAISON 2025

Objectifs

Cette compétition qui est le point d'orgue de la saison en salle aura pour but :

- D'attribuer les titres de champions départementaux salle de la saison en cours,
- De favoriser les échanges entre les tireurs du département,
- De permettre au plus grand nombre de participer sous certaines conditions sportives,
- De proposer une préparation aux phases finales (matches) pour la suite de la saison.

Accession

Pour pouvoir s'inscrire ou être inscrit à cette compétition, un archer devra avoir fait au moins 3 scores.

Sa qualification ne sera acquise que s'il rentre dans le quota attribué à sa catégorie de tir.

Un archer ne pourra pas participer à 2 catégories de tir dont le championnat a lieu le même jour. Il devra choisir et en informer l'organisateur à l'inscription.

Seuls les archers du département peuvent participer à cette compétition. Toutefois, en fonction de places disponibles, le qualificatif pourra être ouvert à des archers hors département, mais ceux-ci ne pourront pas participer aux matches.

Les archers para tir à l'arc peuvent participer à cette compétition, mais dans la catégorie 'valide' leur correspondant.

Mode d'inscription/Quotas

Le mode d'inscription, ainsi que les quotas seront indiqués dans le mandat de la compétition.

L'archer devra suivre le mode d'inscription du mandat.

Le montant de l'inscription sera à payer le jour de la compétition à l'organisateur.

Toute absence non justifiée obligera le paiement de l'inscription.

Déroulement

Un qualificatif aura lieu le matin de la compétition sur les blasons de matches pour toutes les catégories.

À la fin du qualificatif, un classement par catégorie est édité et définit le tableau des matches selon les règles en vigueur dans les compétitions nationales.

Toutefois, pour une catégorie ayant moins de 3 archers présents, il n'y aura pas de match et le classement du qualificatif déterminera le podium.

Une pause déjeuner s'intercalera entre la fin du qualificatif et le début des matches.

Le déroulement des matches suivra le règlement national.

Tous les archers devront être présents avant le 1^{er} match de l'après-midi et rester disponibles, même si les matches de leur catégorie commencent plus tard.

Si un archer ne peut pas faire les matchs, il est de sa responsabilité de le signaler aux organisateurs.

Jury d'appel

Aucun jury d'appel ne sera constitué.

Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie se verront décerner une médaille :

- OR pour le premier,
- ARGENT pour le second,
- BRONZE pour le troisième.